



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

P.75

**QUALITÉ DE LA TRANSMISSION TÉLÉPHONIQUE
MESURES RELATIVES À LA SONIE VOCALE**

**MÉTHODE NORMALISÉE DE TRAITEMENT
PRÉALABLE DES MICROPHONES À CHARBON**

Recommandation UIT-T P.75

(Extrait du *Livre Bleu*)

NOTES

1 La Recommandation P.75 de l'UIT-T a été publiée dans le tome V du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

Recommandation P.75

MÉTHODE NORMALISÉE DE TRAITEMENT PRÉALABLE DES MICROPHONES À CHARBON

(Genève, 1972; modifiée à Malaga-Torremolinos, 1984, Melbourne, 1988)

1 Les caractéristiques des microphones à charbon étant étroitement liées aux techniques de traitement préalable appliquées, on doit employer une méthode uniforme de traitement avant de mesurer les caractéristiques d'efficacité en fonction de la fréquence, afin d'obtenir des résultats reproductibles. Pour assurer la meilleure reproductibilité possible, le CCITT recommande d'utiliser des techniques mécaniques automatiques de traitement préalable. La *méthode normalisée de traitement* préalable ainsi définie comprend les étapes suivantes:

- a) placer le combiné dans un dispositif de fixation en le verrouillant dans une position correspondant à celle dans laquelle le microphone sera mesuré (par exemple, position de l'anneau de garde pour l'équivalent pour la sonie conformément à l'annexe A de la Recommandation P.76;
- b) relier les bornes du microphone ou du poste téléphonique au circuit d'alimentation en courant continu et à l'impédance de charge terminale appropriée;
- c) brancher l'alimentation en courant continu. Après un délai de 5 secondes, appliquer au microphone un traitement préalable en le faisant pivoter lentement et régulièrement. La rotation se fait de telle manière que le plan de la base en grenaille se déplace sur un arc d'au moins 180°. Ce processus est répété 2 fois, le combiné venant finalement se placer dans la position d'essai. La durée de chaque cycle de rotation doit être comprise entre 2 et 12 secondes.

2 Lorsqu'on effectue des essais subjectifs avec un poste téléphonique équipé d'un microphone à charbon, le traitement du combiné doit être fait par la personne qui parle. Ce traitement doit être conforme à celui qui est opéré pour les mesures objectives, comme indiqué dans le § 1 ci-dessus, dans toute la mesure du possible.